

Chantier sur la réussite
en enseignement supérieur

DOCUMENT DE RÉFLEXION



Reprendre le chemin de l'égalité des chances

Février 2021



Fédération
des enseignantes
et enseignants
de cégep (CSQ)

Résumé

Ce document de réflexion vise à dresser un bilan des données et analyses disponibles concernant l'accès et la réussite au collégial. Dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur, le ministère a en effet invité les acteurs des réseaux à réaliser une réflexion collective sur le sujet. La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) propose d'y prendre part sous la forme de ce rapport qui permettra : 1) de proposer un portrait de la population étudiante actuelle et de son évolution au cours des dernières années ; 2) de s'interroger sur les causes de la stagnation de l'accessibilité au collégial depuis plusieurs décennies malgré un assouplissement des conditions d'admission et 3) de proposer des hypothèses explicatives à la stagnation des taux de réussite malgré la multiplication des mesures de soutien mises en œuvre depuis près de 30 ans. Nos conclusions nous amèneront notamment à cibler les politiques éducatives ségrégatives comme facteur important influençant l'accessibilité. Les effets des mesures d'aide à la réussite seront, quant à eux, évalués à l'aune de leur mise en œuvre sous l'impulsion des nouveaux modes de gestion publique. La gestion axée sur les résultats, vecteur de pression pour le personnel enseignant malgré des « résultats » justement limités, sera ainsi questionnée.

Recherche et rédaction

Pierre Avignon, conseiller politique et agent d'information FEC-CSQ

Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3

Sommaire

Résumé	2
PARTIE 1	
Portrait de nos étudiants et étudiantes : les mille visages de la réussite	6
1.1 Qui est la population étudiante au collégial?	6
1.2 Une population étudiante toujours plus diversifiée	7
1.3 Des données globales qui cachent des réalités locales	8
PARTIE 2	
L'accès à l'enseignement collégial : revoir les politiques éducatives	10
2.1 Des critères d'admission toujours plus souples, mais... ..	10
2.2 ... une stagnation de l'accès à l'enseignement collégial	11
2.3 Les effets de la segmentation scolaire au secondaire sur l'accessibilité	12
PARTIE 3	
Réussite et obtention du DEC : remettre en question la gestion axée sur les résultats	14
3.1 Une multiplication des mesures d'aide à la réussite, mais... ..	14
3.2 ... une stagnation des taux de réussite au collégial	15
3.3 La gestion axée sur les résultats : une bureaucratisation à remettre en question	18
Conclusion	20
Bibliographie	21
Liste des tableaux et graphiques	22
Annexes	23

« L'accès à l'enseignement supérieur, la persévérance des étudiants dans leur projet de formation et leur diplomation sont au cœur de la mission et des préoccupations des acteurs des réseaux de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire. Le Ministère partage ces préoccupations et estime que le temps est propice à une réflexion collective sur la situation actuelle en matière de réussite étudiante. C'est pourquoi il a lancé le Chantier sur la réussite en enseignement supérieur. »

Telle est l'introduction du cahier de consultation publié par le ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Chantier sur la réussite qu'il a initié. Accès, persévérance et diplomation sont en effet au cœur de la mission des établissements d'éducation, tout comme l'est l'objectif de socialisation et d'apprentissage du vivre ensemble par le partage d'une culture commune. Permettre l'accès et la réussite au plus grand nombre, indépendamment du genre, de l'origine sociale ou culturelle ou du lieu de résidence, devrait être en effet une priorité pour quiconque souhaite poursuivre les efforts visant l'égalité des chances au Québec. La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) a donc décidé de répondre positivement à l'invitation ministérielle en publiant ce document de réflexion sur la situation actuelle.

Cependant, alors que le cahier de consultation contenait peu d'éléments de réflexion et orientait davantage les acteurs des réseaux à formuler des moyens, nous proposons ici un bilan critique de l'évolution de l'accès et de la réussite dans le réseau collégial public. Ce document est complémentaire aux réponses apportées par la Centrale des syndicats du Québec dans le cadre de ce même exercice. Partant du même constat que le gouvernement concernant la stagnation des taux d'accès et de réussite depuis de nombreuses années, et ce, malgré une importante mobilisation sur le sujet, il nous apparaît indispensable de prendre un pas de recul. Or, ces sujets sont largement documentés et commentés par des acteurs et actrices provenant de nombreux horizons. Bien que les enjeux qui nous intéressent ici soient traités dans de nombreux pays, car ils sont relativement identiques, nous limiterons notre rapport au cas du Québec pour en circonscrire l'étendue. Mentionnons toutefois que les analyses des résultats au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ont permis d'étudier les effets des politiques éducatives sur les parcours scolaires.

Les institutions publiques québécoises fournissent un ensemble de données notables : les statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur, les rapports du Conseil supérieur de l'éducation ou encore ceux de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial composent un corpus important, même s'il demeure incomplet. Le réseau collégial fourmille également de littérature sur le sujet, notamment diffusée par le Carrefour de la réussite au collégial et l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC). Plusieurs recherches dignes de mention ont été menées par des enseignants et des enseignantes comme Denise Barbeau du collège de Bois-de-Boulogne¹ ou encore Jacques Roy² du cégep de Sainte-Foy. Ces dernières ont permis aux acteurs du réseau de mieux comprendre la dynamique de la réussite et de se questionner sur les bonnes pratiques. L'obligation pour les institutions collégiales d'adopter des plans de réussite en 2002 n'est sans doute pas étrangère à ces activités. La volonté gouvernementale d'augmenter la main-d'œuvre qualifiée pour demeurer concurrentiel dans l'économie du savoir ne l'est pas non plus. Le regrettable palmarès

1 Denise Barbeau, *Interventions pédagogiques et réussite au cégep. Méta-analyse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

2 Jacques Roy, *Les cégépiens et la réussite scolaire. Un point de vue sociologique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection Regards sur la jeunesse du monde, 2015.

des cégeps publié dans le *Journal de Québec* illustre bien les dérives possibles dans le cadre d'un exercice portant sur les taux de réussite. La publication d'un livre sur la réussite au collégial financé par le secteur privé et rédigé par des employés et employées de ce même réseau (et concluant à la supériorité du réseau privé) est une autre dérive. Plusieurs chercheuses et chercheurs universitaires en éducation et en sociologie³ ont, quant à eux, tenté de décrypter de manière fine les déterminants de l'accès et de la réussite parmi la multitude de facteurs existants. De l'effet produit par l'établissement à celui de la classe, en passant par les caractéristiques personnelles ou sociales des jeunes, il n'est pas toujours aisé de comprendre ce qui influence quoi dans ce domaine. Les modèles proposés par des études longitudinales permettent d'en connaître toujours en peu plus sur les parcours des jeunes qui sont suivis année après année par ces enquêtes. Enfin, l'analyse des politiques éducatives et des modes de gestion des directions est également un objet d'analyse de la recherche universitaire⁴ et nous permettra de mieux comprendre les conséquences des réformes successives dans le système d'éducation public.

Nous présenterons le bilan critique que nous proposons en trois temps. Tout d'abord, il sera question de dresser le portrait de la population actuelle et de son évolution au cours des dernières années. Cela nous permettra d'avoir une idée plus globale des caractéristiques individuelles des étudiants et des étudiantes. Cette partie sera aussi l'occasion de démontrer qu'il est difficile de déterminer un portrait étudiant type tellement la diversité est importante. Par la suite, nous traiterons du thème de l'accès en présentant les modifications au Règlement sur le régime pédagogique visant à le favoriser. Malgré cela, on ne peut que constater la stagnation de l'accès au collégial autour de 60 %. De récentes recherches sur le passage du secondaire au collégial permettent de présenter les effets importants de la structure du système d'éducation public sur l'accès au cégep.

Notre dernière partie touchera spécifiquement le sujet de la réussite dans le sens de l'obtention du diplôme d'études collégiales. Après avoir rappelé la grande quantité de mesures d'aide à la réussite existantes dans le réseau depuis plusieurs décennies, nous rappellerons la stagnation de ce taux et tenterons de formuler quelques hypothèses explicatives. Nous conclurons en démontrant comment les plans de réussite s'inscrivent dans une nouvelle forme de gestion des services publics importés du secteur privé. La gestion axée sur les résultats, outre le fait que son efficacité semble limitée, exerce une pression de plus en plus importante sur la profession enseignante.

3 Laplante, B., Doray, P., Tremblay, É., Kamanzi, P. C., Pilote, A. et Lafontaine, O., « L'accès à l'enseignement postsecondaire au Québec : le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités ». *Cahiers québécois de démographie*, 2018. 47 (1), 49–80.

4 Maroy Christian, Mathou Cécile, Vaillancourt Samuel, « Chapitre 1. La gestion axée sur les résultats au cœur de l'école québécoise : l'autonomie professionnelle des enseignants sous pression », dans : Yves Dutercq éd., *Professionalisme enseignant et politiques de responsabilisation*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Perspectives en éducation et formation », 2017, p. 33-53.

PARTIE 1

Portrait de nos étudiants et étudiantes : les mille visages de la réussite

Si l'on se préoccupe de la réussite éducative, c'est bien parce que l'on se préoccupe des jeunes qui fréquentent les cégeps. Or, pour pouvoir se positionner sur l'enjeu de la réussite, il est indispensable de savoir qui sont ces jeunes et comment évolue la population étudiante au collégial.

1.1 Qui est la population étudiante au collégial ?

Si, pour chaque enseignante ou enseignant, la réponse à cette question peut paraître relativement aisée au regard des jeunes qui fréquentent ses propres cours, il n'est pas si simple d'identifier un portrait type du jeune fréquentant le réseau collégial. Le nombre de variables possibles considéré dans la base de données sur les effectifs de l'Institut de la statistique du Québec en est sans doute le meilleur exemple. Bien qu'incomplète, notamment parce que cette base ne nous fournit pas d'indications sur l'âge⁵, la langue maternelle ou encore la scolarité des parents, elle propose tout de même 10 variables. On peut donc consulter les effectifs par établissement pour connaître la répartition des étudiants et étudiantes selon leur sexe dans les différentes familles de programme et les secteurs (régulier ou formation continue) du réseau collégial public et privé entre 2006 et 2016 (les données arrivant toujours avec quelques années de décalage). Pour ce qui est du portrait actuel, il faut se référer au communiqué de la rentrée de la Fédération des cégeps, qui nous fournit les informations ci-dessous.

TABLEAU 1 – Portrait de la population étudiante du réseau collégial public, 2020

174 503 ÉTUDIANT(E)S	
✓	99 815 filles (57,2 %)
✓	74 688 garçons (42,8 %)
✓	81 144 Préuniversitaire (46,5 %)
✓	83 238 Technique (47,7 %)
✓	10 121 Tremplin DEC (5,8 %)
✓	29 500 Formation continue

Source : Fédération des cégeps, 2020

Ce portrait de l'effectif étudiant de l'automne 2020, qui, malgré la crise sanitaire, a connu une petite croissance, permet à la fois de constater la difficulté de dresser un portrait type du jeune cégépien ou cégépienne, mais également de rappeler certaines évolutions constantes depuis plusieurs années. L'écart entre la présence des garçons et des filles, qui s'élève maintenant à 25 000 personnes, continue par exemple à se creuser.⁶ D'autre part, l'augmentation des inscriptions au Tremplin DEC et à la formation continue a été plus rapide que

5 La direction des statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur nous a toutefois rapidement fourni l'évolution des inscriptions par tranche d'âge qui évolue peu au cours des dix dernières années. En 2020, 60 % des jeunes avaient entre 15 et 19 ans alors que les 20-24 ans comptaient pour 25 %, et les plus âgés, pour les 15 % restants.

6 Les filles représentant 53 % des effectifs en 2010 contre plus de 57 % en 2020

dans l'ensemble du réseau.⁷ Une autre évolution notable est l'augmentation continue des jeunes de langue maternelle autre que le français, reflet de l'évolution démographique du Québec. Ces jeunes représentaient 15 % des inscriptions au collégial en 2015 contre 11,6 % dix ans plus tôt.⁸

1.2 Une population étudiante toujours plus diversifiée

Comme nous venons de le mentionner, même une photo instantanée de la population étudiante illustre sa diversité. À cela nous aurions pu ajouter le milieu urbain ou rural du collège ou encore la langue d'enseignement. Toutefois, lorsqu'il est question de la diversification de la population étudiante, et c'est de plus en plus le cas dans les dernières années, c'est particulièrement en référence aux étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH). Tel que compilé par la Fédération des cégeps pour la rentrée 2020, « plus de 19 000 étudiantes et étudiants en situation de handicap fréquentent le cégep, soit quinze fois plus qu'en 2007, alors que le réseau collégial public comptait seulement 1 303 de ces étudiantes et étudiants. ». Derrière cette catégorie d'étudiants et étudiantes représentant 10 % de l'effectif se retrouve une multitude de cas particuliers venant ajouter à l'hétérogénéité du portrait.

TABLEAU 2 – Catégorisation de la population étudiante ayant des besoins particuliers

CATÉGORIE	COMPOSITION
Étudiant(e)s en situation de handicap (EESH)	Déficiences visuelle, auditive, motrice ou organique Troubles d'apprentissage : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie Troubles de santé mentale Troubles du spectre de l'autisme Troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
Étudiant(e)s à risque	Étudiant(e)s qui présentent des facteurs de vulnérabilité susceptibles d'influer sur leurs apprentissages ou leurs comportements, pouvant ainsi être à risque, notamment au regard de l'échec scolaire ou de leur socialisation.
Autres	Autochtones et communautés culturelles Sport-études Cheminement particulier (Tremplin DEC, unités manquantes, etc.) Conciliation (famille, sport, travail, etc.) Surdoué(e)s, etc. Étudiant(e)s étranger(ère)s

Sources : Régime budgétaire et financier des cégeps et *Guide de référence sur les mesures d'accommodement*

S'il est possible de quantifier l'évolution des EESH, beaucoup d'autres catégories ne le permettent pas et regroupent parfois peu de personnes. Ce n'est cependant pas le cas pour le nombre d'étudiantes et étudiants étrangers, dont les informations sont depuis peu accessibles en ligne. On y apprend notamment que les jeunes venant de l'étranger sont au nombre de 7 286 dans le réseau public alors que ce nombre était de 2 091 en 2010 — une augmentation importante. On peut également y retrouver des informations concernant l'augmentation fulgurante et controversée du nombre de jeunes Indiens inscrits dans des collèges privés non subventionnés, qui est passé de moins de 2 000 en 2018 à plus de 5 000 en 2020.

7 Entre 2010 et 2020, les effectifs du réseau collégial public ont augmenté de 3 % contre 12 % pour la FC et 8 % pour le Tremplin DEC.

8 76 % pour les francophones et 8 % pour les anglophones : *Langue et éducation au Québec — Enseignement collégial—Tableaux de données* (gouv.qc.ca)

Les catégories se multiplient tellement qu'il peut être non seulement difficile de s'y retrouver, mais également de mettre en œuvre des mesures de soutien à la réussite qui devraient pouvoir s'adapter selon les situations. Cette difficulté a pu être constatée par les représentants et représentantes des syndicats locaux lors de la mise en œuvre des mesures de soutien à la réussite pour les EESH/EBP au cours des dernières années, les sommes investies puis gérées par les collègues l'ayant été pour des projets souvent temporaires et ciblés, plutôt que sur un soutien plus global du travail des enseignantes et enseignants. Cela s'est parfois même traduit par des appels de projets pour les étudiantes et étudiants surdoués ou encore en sport-études plutôt que pour la nouvelle population étudiante qui a accédé au collégial récemment grâce au soutien qui lui a été offert aux cycles antérieurs.

Nous y reviendrons plus loin dans le document, mais il est nécessaire de remarquer ici que, malgré les sommes injectées, on constate à la fois une stagnation de la réussite, mais également une stagnation du nombre d'enseignantes et enseignants (en équivalent temps complet) présents dans le réseau collégial. Entre 2010 et 2020, ce chiffre est en effet passé de 14 422 enseignantes et enseignants à 14 330, et cela, malgré les « dégagements » accordés aux enseignantes et enseignants pour travailler sur ces enjeux. Il faut enfin remarquer que la complexité d'intervention provoquée par la diversification de la population étudiante a conduit plusieurs acteurs du monde de l'enseignement supérieur à mettre de l'avant une proposition pédagogique originale, mais embryonnaire, soit la Conception universelle de l'apprentissage (CUA). Bien que potentiellement intéressante pour intervenir dans le contexte de la diversité, cette approche comporte plusieurs limites, notamment parce qu'elle offre des propositions concrètes limitées et qu'elle nécessite une adaptation disciplinaire.⁹ Sur ce thème, comme pour de nombreuses autres mesures d'aide à la réussite, le réseau collégial aurait tout à gagner à mieux partager les connaissances et les expériences qui ont porté fruit.

1.3 Des données globales qui cachent des réalités locales

Au portrait global et à la diversification de la population étudiante, il faut ajouter un troisième niveau de complexité pour tenter de dresser un portrait des jeunes cégépiennes et cégépiens. D'un collège à l'autre, mais surtout d'un programme à l'autre, les situations divergent.

Selon les secteurs de formation

Tout d'abord, il ne faudrait pas oublier que l'inscription au cégep est sélective, notamment à cause des programmes contingentés. On retrouvera donc, dans ces programmes, comme Sciences de la nature, des étudiantes et étudiants ayant eu de meilleurs résultats au secondaire. En fait, cette sélection s'effectue dès la fin de la troisième année du secondaire avec le classement des jeunes dans les filières différentes de mathématiques (SN, TS et CST). En bout de ligne, plus un collège a une part importante de ses effectifs dans les programmes contingentés, plus il a de meilleurs étudiants et étudiantes, plus son taux de réussite a des chances d'être meilleur. À titre d'exemple, les programmes de Sciences de la nature avoisinent très souvent des taux de 90 % de réussite, que ce soit à Montréal (Bois-de-Boulogne), Québec (Sainte-Foy) ou en Gaspésie (cégep de la Gaspésie et des Îles). À contrario, la même logique s'applique si l'on prend en considération la proportion des effectifs qui se trouvent en formation technique dans un collège. La réussite y est en effet moins bonne dans ce secteur. Or, les différences sont importantes. Alors qu'au collège Dawson, 67 % des effectifs sont au préuniversitaire, cette proportion n'est que de 28 % au cégep de Rivière-du-Loup par exemple.

9 Pour en savoir plus sur la CUA : [La conception universelle de l'apprentissage — CUA | Dossier CAPRES — CAPRES.](#)

Selon la proportion de EESH

Un deuxième aspect est à prendre en considération. Il s'agit du pourcentage d'étudiants et étudiantes en situation de handicap (EESH) présents. Là encore, on observe d'importantes variations allant de 20,5 % au cégep de Sorel-Tracy à 5 % au collège Vanier. Dans chacun des cégeps, à l'échelle des programmes, il est également possible de retrouver des écarts importants. Un recueil d'information effectué au sein de la FEC en 2016 démontrait par exemple que, pour le cégep de Sainte-Foy, la proportion de EESH allait de 6 % dans le programme de Sciences de la nature à près de 30 % pour le tremplin DEC et à environ 15 % dans les techniques humaines.

Selon la proportion d'étudiantes et étudiants étrangers

Le réseau collégial, comme les jeunes qui le composent, a donc de multiples visages. Ajoutons un dernier exemple, soit la proportion d'étudiantes et d'étudiants étrangers composant près de 40 % des effectifs, comme à Matane, afin de compléter la mosaïque du réseau. Voici donc le portrait réalisable avec les données disponibles.

L'éléphant dans la pièce

Or, il y a un éléphant dans la pièce en ce qui concerne les informations sur la population étudiante. En effet, alors que tout un chacun se vante de se baser sur la science pour prendre des décisions, le principal facteur de réussite considéré par les universitaires à travers le monde est absent de la quantité astronomique des statistiques recueillies par les collèges et le ministère. Il n'y a rien sur l'origine sociale des parents! Or, même si l'on sait que le revenu familial n'est pas forcément le plus déterminant, il appert par contre que la scolarité des parents, et notamment de la mère, ainsi que le statut socioprofessionnel, sont des éléments déterminants dans les parcours scolaires. Ne serait-ce pas là la preuve d'une dérive, abordant la réussite d'un point de vue individuel plus que sociétal? Il nous semble en effet qu'il y a aveuglement volontaire de la part du gouvernement et des directions de collèges qui ne veulent pas voir que l'inégalité des chances en éducation persiste encore au Québec.

PARTIE 2

L'accès à l'enseignement collégial : revoir les politiques éducatives

« Favoriser l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur » tel est le titre de l'axe 1 du document de consultation du Chantier sur... la réussite. Or, si ce thème visant à ouvrir les portes du postsecondaire est d'une grande importance, il se distingue de celui de la réussite. Plus encore, favoriser l'accès du plus grand nombre au collégial peut avoir des effets à la baisse sur les taux de diplomation si la nouvelle population étudiante possède un niveau scolaire plus faible. Dans un deuxième temps, le taux de réussite au collégial aura effectivement un effet sur l'accès à l'université.

2.1 Des critères d'admission toujours plus souples, mais...

Au cours des dernières années et notamment face à la stagnation du taux d'accès au cégep (un peu au-dessus de 60 %), plusieurs initiatives gouvernementales ont entraîné des modifications au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) visant à faciliter l'entrée à l'enseignement collégial.

TABLEAU 3 – Modifications au Règlement sur le régime des études collégiales concernant les conditions d'admission, 2000-2010

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LE RÉGIME DES ÉTUDES COLLÉGIALES	
2001	Admission des titulaires de certains diplômes d'études professionnelles (DEP) sur la base d'une reconnaissance des compétences acquises assortie d'une obligation d'activités de mise à niveau.
2007	Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un DEP. Cette modification fait en sorte que l'obtention du DES issu de l'implantation du Renouveau pédagogique devient la condition générale d'admission à un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), sans autres conditions supplémentaires.
2008	Admission conditionnelle à l'obtention des unités (max.6) manquantes du DES et l'admission sur la base d'une formation jugée suffisante.

Source : *Portrait de la réussite dans le réseau des collèges publics et privés subventionnés*, Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial, Québec, 2014, p. 10.

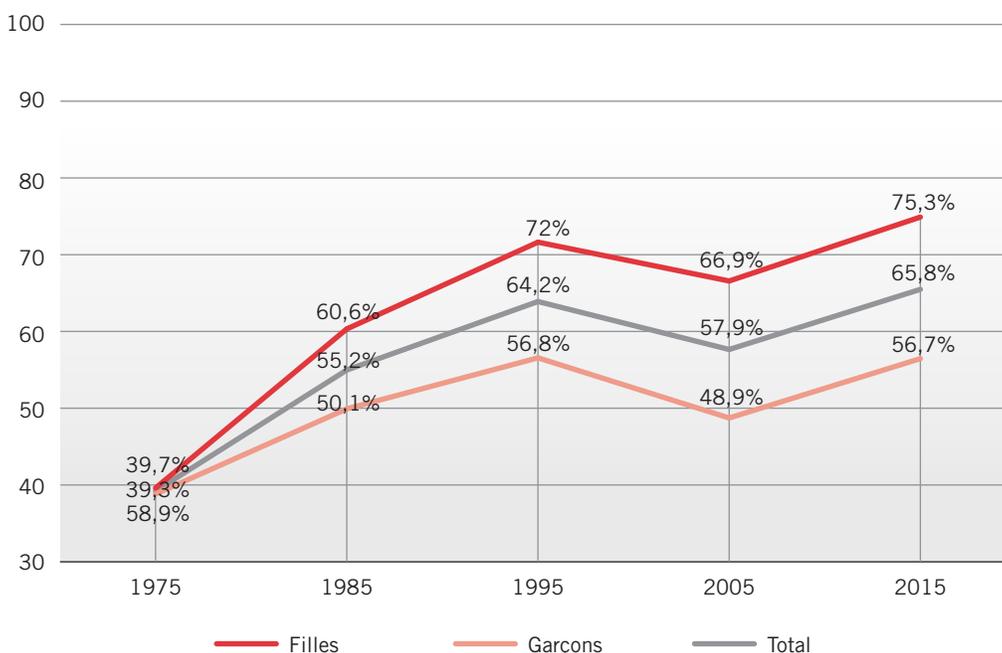
Alors que la norme d'entrée demeure le diplôme d'études secondaires (DES), plusieurs aménagements ont été réalisés pour créer des cas d'exemption. Il faut aussi rappeler que les conditions d'obtention du DES ont elles-mêmes été modifiées avec la réforme qu'a connu ce secteur, soit le renouveau pédagogique. Ces modifications visaient donc à permettre aux titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), à des personnes sans DES avec une formation jugée suffisante ou équivalente ou encore à des jeunes ayant au maximum 6 unités manquantes au DES d'accéder au cégep. Dans ce dernier cas, un engagement d'obtenir ces unités manquantes lors de la première session au cégep est exigé. C'est sans doute en partie à la suite de ces modifications que le sujet de la Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) a fait l'objet de nombreux échanges et développements au sein des établissements. Toujours concernant la RAC, l'absence de changement significatif dans la proportion des adultes fréquentant le cégep démontre une influence plus faible de ce côté. Par contre, l'augmentation du nombre d'étudiants et étudiantes provenant de l'étranger peut davantage expliquer cet intérêt pour la reconnaissance des acquis.

En dépit de l'intérêt potentiel de ces modifications visant une meilleure accessibilité, les résultats sont bien modestes puisqu'entre 2011 et 2015, la proportion de personnes qui s'en sont prévaluées est demeurée stable. Les inscriptions avec les conditions d'admission satisfaites ont stagné à un peu plus de 90 %, le passage du DEP au DEC ne concernant, par exemple, qu'une dizaine de personnes par année.¹⁰

2.2 ... une stagnation de l'accès à l'enseignement collégial

Malgré les ajustements au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) présentés ci-dessus, l'accessibilité à l'enseignement collégial stagne depuis plus de 20 ans. Si la création des cégeps à la fin des années 1960 a bien permis de favoriser la participation de la population du Québec aux études supérieures en faisant augmenter le taux d'accessibilité de 39 % en 1975 à environ 65 % des jeunes d'une génération en 1995, ce dernier taux est quasiment identique aujourd'hui. Notons toutefois que les modifications aux régimes pédagogiques expliquent peut-être la petite remontée que l'on constate entre 2005 et 2015.

GRAPHIQUE 1 – Évolution de l'accès à l'enseignement collégial selon le sexe, 1975-2015



Source : Conseil supérieur de l'éducation, *Les collèges après 50 ans : regard historique et perspectives*, Québec, 2019.

Comme nous l'avons proposé pour le portrait de la population étudiante, une observation plus poussée mérite d'être réalisée pour mieux comprendre qui a accès ou non au cégep. On peut notamment constater que presque un garçon sur deux au Québec n'ira pas au cégep, alors que la stagnation de la moyenne cache une augmentation lente, mais continue pour les filles. Certaines inégalités d'accès géographique existent également, malgré la présence des établissements presque partout sur le territoire. Ainsi, le lieu de résidence peut influencer le passage au collégial, le taux d'accès est par exemple de 52 % en Gaspésie contre 63 % dans la région de la capitale nationale. Encore une fois on peut affirmer que les données globales cachent des réalités locales ou que la moyenne générale cache les disparités spécifiques.

¹⁰ Conseil supérieur de l'Éducation, *Mieux soutenir la diversité des parcours et des étudiantes et des étudiants à l'enseignement collégial*, Québec, 2017, p. 27.

Comme l'a souligné le Conseil supérieur de l'éducation dans son rapport intitulé *Remettre le cap sur l'équité*, les cégeps présentent toutefois une inégalité d'accès beaucoup moins forte que l'université au regard de multiples critères tels que la scolarité et les revenus des parents, le lieu de résidence, l'immigration ou le handicap.¹¹ Même si la participation aux études collégiales diminue selon les revenus et la scolarité des parents, les écarts sont de bien moindre ampleur que pour l'entrée à l'université.¹² Une des raisons expliquant cette situation est sans doute au cœur même de la création des cégeps, soit la mixité des formations technique et préuniversitaire au sein des mêmes établissements. Les cégeps permettent donc en partie de favoriser l'égalité des chances grâce à un accès relativement équitable. Toutefois, les différences d'accès à l'université peuvent, quant à elle, s'expliquer par la différenciation à l'intérieur des collèges entre les deux filières. On sait notamment que les étudiantes et étudiants de première génération (dont aucun des parents n'a de diplôme postsecondaire) sont davantage présents en formation technique qu'au préuniversitaire et, inversement, que les enfants de diplômés sont davantage présents au préuniversitaire.¹³ Mais alors, comment faire évoluer la participation aux études postsecondaires? Une des pistes de réponse se trouve lorsque l'on observe l'effet des politiques éducatives des dernières décennies, notamment au niveau secondaire.

2.3 Les effets de la segmentation scolaire au secondaire sur l'accessibilité

Les différences des résultats aux tests PISA des élèves selon les pays de l'OCDE a soulevé beaucoup d'intérêt au cours des dernières années. En cherchant à expliquer ces différences, plusieurs chercheuses et chercheurs en sont venus à constater que les systèmes à troncs communs longs étaient associés à des inégalités scolaires et sociales inférieures à celles des systèmes différenciés. Autrement dit, l'existence d'une formation commune la plus longue possible, la mixité et le report du classement des élèves en groupes de niveau favorisent l'égalité des chances. Outre le degré de répartition de la richesse dans une société, certains types de politiques éducatives ont un impact positif sur la possibilité qu'ont certains jeunes d'obtenir un diplôme. Plus encore, ces pratiques amélioreraient les acquis moyens de l'ensemble des jeunes. À l'inverse, les pratiques sélectives et élitistes seraient nocives pour la réussite du plus grand nombre.

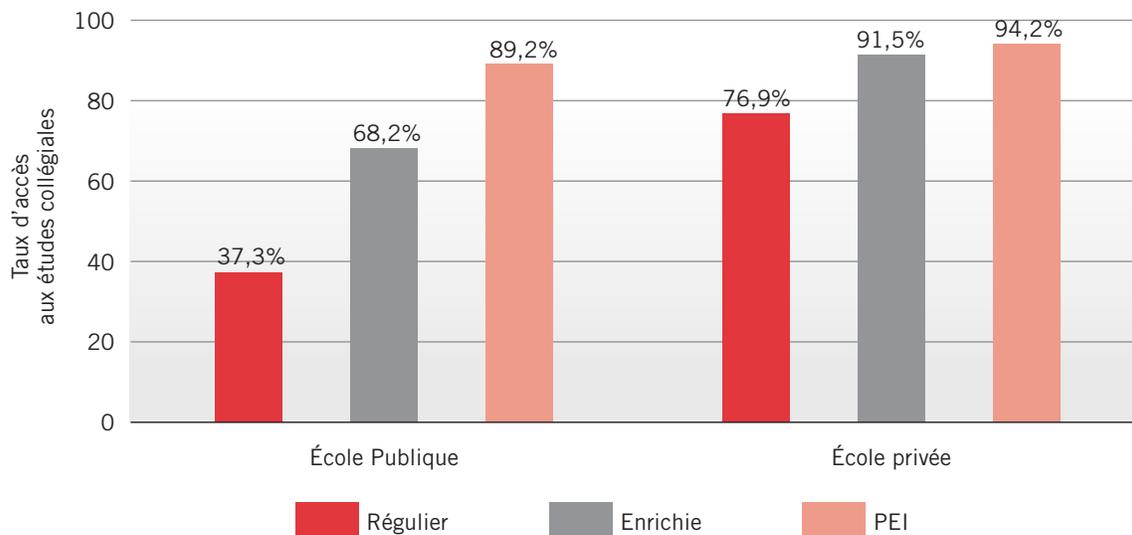
Au Québec, plusieurs chercheuses et chercheurs se sont intéressés à cet enjeu. Le sujet est d'autant plus pertinent que les pouvoirs publics ont légiféré en faveur d'une moins grande mixité dans le système d'éducation publique. Malgré l'adoption d'un moratoire pour le développement des écoles privées lors du premier mandat du Parti québécois en 1976, les droits accordés au réseau des écoles et des collèges privés par l'État sont demeurés. Grâce à un financement d'environ 60 % et à des crédits d'impôt pour les droits de scolarité pour les parents, les effectifs des écoles privées n'ont cessé de croître passant de 5 % en 1970 à 20 % en 2010. À Montréal, ce sont 30 % des jeunes du secondaire qui se retrouvent au secondaire privé. Pour contrer cette attractivité, le législateur a permis en 1988 au réseau public de se doter de projets particuliers, notamment les Programmes d'études internationales (PEI) ou les programmes sport-études. Si l'idée était louable, elle n'a fait que segmenter davantage le système éducatif, ce qui a résulté en une inégalité d'accès importante au cégep selon la filière fréquentée au secondaire comme le montre le graphique ci-dessous.

11 Remettre le cap sur l'équité, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016, Conseil supérieur de l'éducation, 2016, p. 50-51.

12 Pierre Canisius Kamanzi, Pierre Doray et Benoît Laplante, *Accessibilité et provenance socioéconomique des étudiants postsecondaires*, Revue *Vie économique*, vol. 4, n° 1, 2012.

13 Pierre Doray, *Les cégeps d'hier à aujourd'hui*, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, Université du Québec à Montréal, 2018.

GRAPHIQUE 2 – Taux d'accès aux études collégiales des élèves du secondaire selon la filière d'études, cohorte 2002-2003



Source : Laplante, B., Doray, P., Tremblay, É., Kamanzi, P. C., Pilote, A. & Lafontaine, O. (2018). *L'accès à l'enseignement postsecondaire au Québec : le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités*. *Cahiers québécois de démographie*, 47 (1), 49-80.

Ces données montrent ainsi un taux d'accès de 37,3 % pour des jeunes fréquentant le secondaire régulier contre 94,2 % pour ceux inscrits aux PEI des écoles privées. On remarque cependant que, même si un écart demeure, il se rétrécit de manière importante lorsque l'on compare le taux d'accès des jeunes inscrits aux PEI du réseau public par rapport à ces mêmes programmes au secteur privé. On ne s'étonnera pas que les filles et les enfants de parents diplômés soient davantage présents dans les programmes enrichis. Par contre, de manière peut-être plus surprenante, cette même étude constate que : « Le capital économique n'accroît pas la probabilité d'avoir fréquenté le secteur privé plutôt que le secteur public ». Dans un article à paraître intitulé *Les héritiers du Québec. Le rôle de l'école privée et du capital culturel dans la diplomation universitaire*, Stéphane Moulin précise que c'est davantage le capital culturel (la scolarité des parents) qui influence l'inscription au secteur privé parmi les élites. C'est d'ailleurs cette surreprésentation (par rapport à leur importance dans la société) des jeunes de milieux culturels élevés, dans les écoles privées comme dans les programmes PEI publics, qui favorise une meilleure réussite.¹⁴ Il note par contre dans les résultats de sa recherche que ce n'est pas tant le passage au secteur privé qui détermine la suite du parcours scolaire des jeunes issus de famille avec un capital culturel plus élevé. Arrivée à l'âge de 25 ans, la proportion des jeunes issus de familles diplômées universitaires et ayant un revenu supérieur à 100 000 \$ est de 71 % alors qu'elle n'est que de 25 % pour les jeunes dont les parents gagnent moins de 100 000 \$ ou n'ont pas de diplômes universitaires (rapelons ici qu'environ 70 % de la population n'a pas de diplôme universitaire).

Les résultats de ces recherches révèlent donc bien l'importance des politiques éducatives dans le parcours des jeunes et leurs effets sur l'inégalité des chances en éducation. S'il appert que le ministère de l'Enseignement supérieur a tout à fait raison de se préoccuper de l'accès à l'enseignement collégial, les mesures à mettre en œuvre au sein du réseau collégial lui-même demeurent limitées et appellent à une mobilisation de l'ensemble du gouvernement, voire de la société.

14 Stéphane Moulin et Guillaume Gingras, « Les héritiers du Québec. Le rôle de l'école privée et du capital culturel dans la diplomation universitaire chez les enfants issus des élites », *Recherches sociographiques*, à paraître.

PARTIE 3

Réussite et obtention du DEC : remettre en question la gestion axée sur les résultats

Comme nous venons de le présenter, les portes de l'enseignement collégial ne sont pas grandes ouvertes, une sélection s'exerçant à l'entrée. Une fois arrivés dans les murs des cégeps (hors pandémie!) les étudiants et étudiantes se présentent donc avec leur parcours scolaire antérieur, leur milieu de vie et leurs caractéristiques individuelles, tout cela influençant leur réussite avant qu'elles et ils n'aient franchi le seuil de la salle de classe. L'importance des déterminants exogènes de la réussite, comme les a qualifiés Jacques Roy,¹⁵ n'a pas empêché les actrices et acteurs du réseau collégial de mettre en œuvre un large éventail de mesures d'aide à la réussite dans les établissements.

3.1 Une multiplication des mesures d'aide à la réussite, mais...

La préoccupation des pouvoirs publics, des établissements et du personnel pour la réussite n'est pas nouvelle. Juste avant la réforme Robillard du début des années 90, ce thème apparaît comme une préoccupation dans un rapport du Conseil supérieur de l'éducation intitulé *L'enseignement supérieur : pour une entrée réussie dans le XXI^e siècle*. Des cibles de réussite de 60 % étaient déjà recommandées pour l'an 2000 (le taux fut plutôt de 37 %...). La même année, le défunt Conseil des collèges publiait un rapport intitulé *Des priorités pour le renouveau de la formation* dans lequel il était notamment recommandé de développer des modes de dépistage des étudiants et étudiantes à risque et de mettre en œuvre des mesures de soutien (mise à niveau, service d'aide, programme d'exploration, utilisation d'approches pédagogiques appropriées, valorisation de l'éducation, contribution de tout le personnel, etc.). Quelques années plus tard, en 1995, lors des États généraux sur l'éducation, il fut également question de cibles de réussite. Ce n'est toutefois qu'au début des années 2000, alors que François Legault était ministre de l'Éducation, que l'obligation fut faite aux collèges d'adopter des plans de réussite intégrés à leur plan stratégique. Alors que pendant les premières années suivant la création des cégeps, les préoccupations avaient été centrées sur l'accès du plus grand nombre, cette deuxième période marque un virage vers une préoccupation pour la réussite. Il faut rappeler que ce virage s'est effectué dans un contexte particulier, soit la crise de l'État providence et celle des finances publiques. Cela a notamment entraîné une restructuration des économies vers une concurrence internationale accrue misant sur « la société des savoirs » et donc sur une pression à l'augmentation de la diplomation postsecondaire.

Au cours des dernières années, un foisonnement d'actions a été entrepris autour de l'enjeu de la réussite dans les cégeps. Il est notamment aisé d'en retrouver des traces dans la revue *Pédagogie collégiale* publiée par l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC). Carrefour de la réussite, répondants et répondantes à la réussite, annexes budgétaires consacrées à la réussite ont soutenu une multitude de mesures. À titre d'exemple, comme le présente le tableau ci-dessous, à lui seul, le cégep Gérald-Godin compte dix services d'aide à la réussite, un nombre qui reflète d'ailleurs bien la diversité des besoins et auquel s'ajoutent toutes les activités menées par les enseignantes et enseignants, les départements et les programmes.

15 Jacques Roy, 2015.

TABLEAU 4 – Une multiplication des services d'aide: un exemple au cégep Gérald-Godin

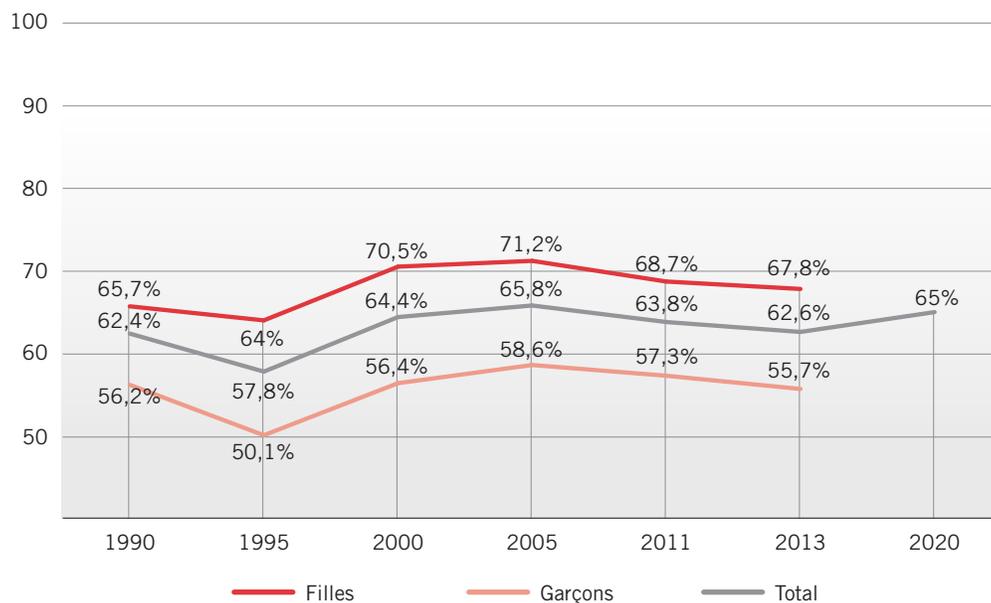
LISTE DES SERVICES D'AIDE AU CÉGEP GÉRALD-GODIN	
1.	Service d'aide pédagogique individuel (A.P.I)
2.	Service d'orientation
3.	Service d'aide à l'intégration des élèves en situation de handicap
4.	Service psychosocial
5.	Entraide interculturelle pour élèves issus de l'immigration
6.	Service d'encadrement et de soutien aux activités étudiantes
7.	Service d'aide à la recherche documentaire
8.	Centre d'aide en français
9.	Service d'aide financière aux études
10.	Service d'aide aux travaux pratiques

Une autre manière de bien se rendre compte de l'ampleur de l'activité dans les établissements est bien sûr de parcourir les plans de réussite qui sont tous accessibles en ligne. Bien qu'il eût été intéressant d'en faire une comparaison et une étude exhaustive, tel n'est pas notre objectif ici. Par contre, le contenu de ces plans démontre que les cégeps sont loin d'être à leur premier pas dans le domaine. Par exemple, les six priorités associées à dix-sept objectifs et à cinquante-trois moyens (!) du plan de réussite du cégep de Sainte-Foy illustrent bien à la fois les points d'achoppement, mais également la « pression » à la réussite que de tels plans peuvent amener (Extrait du plan, annexe 1). On y retrouve notamment un enjeu présent dans les rapports du début des années 90, comme dans la présente consultation, soit la transition du secondaire vers le collégial et la première session ou, encore, les mesures à mettre en place pour améliorer la réussite en formation générale. La collaboration intra-institutionnelle, mais également avec les acteurs régionaux, y est valorisée. Il pourra notamment s'agir d'inviter les employeurs à limiter le nombre d'heures de travail, particulièrement pendant les périodes d'examens. À ce sujet, c'est justement le professeur de travail social de Sainte-Foy, Jacques Roy, qui avait mis de l'avant l'effet négatif d'un trop grand nombre d'heures de travail. Pour ce qui est de la panoplie des mesures, la professeure de psychologie du cégep de Bois-de-Boulogne, Denise Barbeau, avait publié une méta-analyse dès 2007.

3.2 ... une stagnation des taux de réussite au collégial

Malgré les modifications à la *Loi sur les collèges* pour inclure les plans de réussite, les changements au régime pédagogique pour faciliter certaines transitions, l'ajout de ressources sous la forme d'annexes budgétaires ciblées (mais fluctuantes...), l'énergie mise sur la rédaction et la mise en œuvre des plans de réussite, c'est bien dans le cadre d'un chantier ministériel sur la réussite que toutes les actrices et tous les acteurs de l'enseignement supérieur sont conviés à une réflexion sur le sujet en ce début d'année 2021. Il s'avère en effet que le taux d'obtention du diplôme stagne. Cela est vrai également si on prend en considération les changements de parcours normaux liés à l'âge de la population étudiante. Deux ans après la date prévue d'obtention du diplôme, le taux était de 64,4 % en 2000 et de 62,6 % en 2013. Le ministre mentionne un taux de 65 % pour 2020. Comme le montre le graphique ci-dessous, il a même baissé entre 2005 et 2011. Dans son plan stratégique, le ministère de l'Enseignement supérieur cible un taux de 68 % en 2023.

GRAPHIQUE 3 – Taux d’obtention d’une sanction des études collégiales deux ans après la durée prévue selon le sexe, 1990-2020



Source : *Les collèges après 50 ans : regard historique et perspectives*, Conseil supérieur de l'éducation, 2019.

Si tous les intervenants et intervenantes ont accès aux mêmes données et peuvent faire les mêmes constats (Taux de réussite par sexe et par secteur, annexe 2), c'est lorsqu'il s'agit d'interpréter ces résultats que les divergences peuvent apparaître. Premièrement, il s'agira de s'interroger sur le taux de réussite acceptable à un âge où les aspirations et les projets peuvent évoluer. D'autres pourraient aussi arguer que la qualité de la formation collégiale doit s'accompagner d'exigences élevées. Le taux de satisfaction des employeurs est d'ailleurs important lorsqu'ils accueillent de jeunes diplômés : 95 % se disant satisfaits du travail effectué.¹⁶ Dans cette perspective, l'idée même d'une cible de réussite à atteindre soulève plusieurs interrogations.

Deuxièmement, comme nous l'avons souligné en dressant le portrait de la population étudiante, les données globales cachent des réalités locales et personnelles. Derrière un taux moyen, les grands écarts se multiplient : entre les filles et les garçons, entre les jeunes de milieux ethnoculturels différents, entre les secteurs préuniversitaire et technique et entre les programmes et les collèges. Il semble donc que tous les chemins ne mènent finalement pas à Rome. Le professeur de sociologie de l'Université de Montréal, Stéphane Moulin, a d'ailleurs déterminé que les chances d'être diplômé universitaire à 25 ans varient énormément, passant de 86 % pour une femme dont un des parents est diplômé de deuxième cycle à 4 % pour un homme dont aucun des parents n'a pas de diplôme.¹⁷ À titre d'exemple, mentionnons qu'en Sciences humaines, deux ans après la durée prévue pour l'obtention du DEC, un peu plus d'un garçon sur deux seulement réussit à diplômé et que, dans des programmes techniques déjà en difficulté de recrutement, de trop nombreux jeunes quittent

¹⁶ Formation technique au collégial, les employeurs s'expriment. Ministère de l'Enseignement supérieur, 2018.

¹⁷ Stéphane Moulin, « Une nouvelle génération d'inégalités dans les parcours de vie? », *Tensions sociales et générées. Revue Jeunes et Société*, 2 (2), 23-49.

avant d'avoir obtenu leur diplôme. Dans d'autres programmes, comme Techniques d'éducation à l'enfance, le taux de réussite peut avoisiner les 30 %, alors que les programmes très sélectifs comme Sciences de la nature avoisinent souvent les 90 %. Il faut également mentionner ici qu'une répartition genrée selon les filières compartimente trop souvent les filles dans des secteurs particuliers.¹⁸

Parmi les écarts, des différences de diplomation entre les cégeps anglophones et les cégeps francophones sont régulièrement mises de l'avant. Ces variations entre établissements sont d'ailleurs mises en lumière par l'inadéquat palmarès des cégeps publié par le *Journal de Québec*. Or, postuler qu'un établissement est meilleur qu'un autre sur la base d'un taux moyen sans prendre en compte les caractéristiques des programmes et des élèves est une erreur méthodologique qui fait fi de décennies de recherches universitaires sur le thème de la réussite. Pour comprendre certains écarts, il faut être en mesure de prendre en considération le sexe, la langue maternelle, l'âge, l'origine sociale, la moyenne générale au secondaire de l'individu et de son groupe, etc. Comment penser qu'un établissement qui sélectionne plus qu'un autre obtiendrait de moins bons résultats? Un simple regard sur le cas particulier des différences de diplomation entre les secteurs francophones et anglophones du cégep de la Gaspésie et des Îles, où le secteur francophone obtient un taux de réussite de 10 points supérieur au secteur anglophone, pose déjà un indice de la faiblesse de plusieurs comparaisons. Les modifications au « classement » des cégeps lorsque l'on ajoute le facteur de la moyenne générale au secondaire en est un autre.

Trois hypothèses explicatives de la stagnation de la réussite : positive, négative et neutre

Il n'en demeure pas moins que, malgré l'ensemble des mesures d'aide à la réussite, la stagnation des taux nous amène à poser trois hypothèses pouvant l'expliquer.

- 1) Une première hypothèse, que l'on peut qualifier de positive, nous incite à postuler que la stagnation du taux de réussite est un succès si l'on considère la diversification de la population étudiante au cours des dernières années. Ainsi, la panoplie des mesures d'aide à la réussite aurait permis d'atténuer les difficultés scolaires de la nouvelle population étudiante.
- 2) a) Une deuxième hypothèse, plus négative, consisterait à postuler que les mesures mises en place ne sont pas adaptées ou ont trop subi la pression de l'austérité, car elles n'ont pas permis d'augmenter les taux de réussite. À ce titre, il faut reconnaître que très peu de recherches sérieuses et à grande échelle permettent d'évaluer l'efficacité des mesures en place. Ce type de travaux, comme Simon Larose l'a mené concernant l'effet du renouveau pédagogique, nécessite un niveau élevé d'expertise et d'importantes ressources.¹⁹
b) Ajoutons à cela, comme nous l'avons mentionné pour l'effet de la ségrégation au secondaire sur l'accès, que les politiques éducatives du collégial favorisent une compétition qui rend les établissements et les groupes plus homogènes. Si le financement public des collèges privés doit ici être montré du doigt, les pratiques sélectives et concurrentielles au sein du réseau public doivent l'être également.
- 3) Enfin, une troisième hypothèse se distingue des deux premières en étant plus neutre par rapport aux capacités d'un établissement scolaire et de ses composantes de faire varier de manière importante le taux de réussite. On postulerait ici que, même avec de bonnes mesures de soutien, les plus importants déterminants de la réussite étant exogènes au milieu scolaire, les interventions ne peuvent qu'avoir un effet limité.

18 Malgré leur présence majoritaire au BAC, les femmes sont minoritaires dans des secteurs comme la physique, le génie ou l'informatique. De plus, au doctorat la présence des hommes et des femmes s'équilibre.

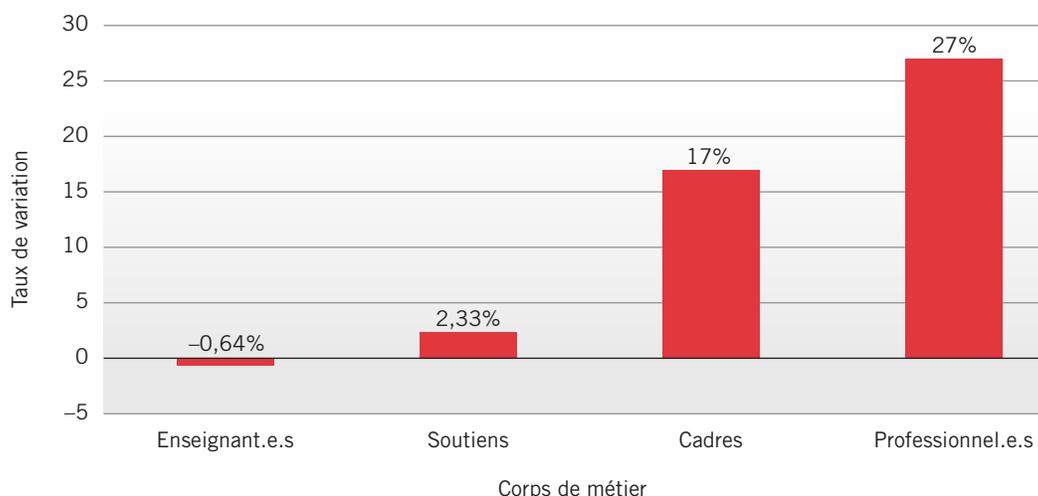
19 L'équipe du projet ERES a mené son projet sur cinq ans en étudiant une cohorte non soumise au renouveau pédagogique et une qui l'a été. L'outil de la cohorte contrôle, bien qu'indispensable, n'est pas systématiquement utilisé pour mesurer les effets d'une mesure. Disponible en ligne : <https://www.capres.ca/wp-content/uploads/2017/10/Rapport-ERES-colle%CC%81gial-final.pdf>

Il ressort de ces différentes hypothèses qu'il ne faut pas oublier que la réussite résulte d'un ensemble de facteurs qui n'appartiennent pas tous au milieu scolaire. Or, le gouvernement, et peut-être plus largement la société, en demande beaucoup au corps enseignant et au personnel des écoles sans forcément lui donner les moyens d'agir où cela compte et d'évaluer quelles sont réellement les meilleures pratiques.

3.3 La gestion axée sur les résultats : une bureaucratisation à remettre en question

Parmi les pratiques en place, il faut notamment s'interroger sur le mode de gestion utilisé dans le cadre de l'objectif que nous partageons d'améliorer la réussite. Comme nous l'avons souligné précédemment, l'apparition des plans de réussite et de cibles chiffrées à atteindre s'est faite à un moment particulier lors duquel l'intervention traditionnelle de l'État était fortement critiquée. Inspiré des pratiques du secteur privé, ce qui a été qualifié de nouvelle gestion publique s'est implanté dans tout le secteur public. Approche client, performance, innovation, *benchmarking* et évaluation font partie des maîtres mots de cette approche, qui a notamment été évaluée par Christian Maroy de l'Université de Montréal.²⁰ Le titre suivant issu d'une de ses publications, *La gestion axée sur les résultats au cœur de l'école québécoise : l'autonomie des enseignants sous pression*, est très évocateur. Les données ci-dessous, que nous avons obtenues auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, le sont également.

GRAPHIQUE 4 – Taux de variation moyen du personnel des cégeps en etc selon le corps de métier entre 2010 et 2020



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur

À elles seules, ces informations permettent de comprendre notamment que l'élaboration et le suivi de mesures gestionnaires comme les plans de réussite, avec leurs multiples indicateurs, ont été accompagnés d'une augmentation importante de cadres et de personnel professionnel. Il faut toutefois préciser que trois catégories de personnel professionnel ont particulièrement augmenté, soit attaché administratif (+ 130 %), conseiller en communication (+ 36 %) et conseiller pédagogique (+ 17 %). Cela s'inscrit dans la même logique que celle de la démarche d'assurance qualité de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, qui augmente la pression à la reddition de compte pour les cégeps. On peut également se demander pourquoi les collèges ont besoin d'augmenter le nombre de conseillères et conseillers en communication si ce n'est pour favoriser la concurrence des collèges les uns avec les autres alors que plusieurs revendiquent une plus

20 Maroy, « La gestion axée sur les résultats au cœur de l'école québécoise : l'autonomie professionnelle des enseignants sous pression », 2017.

grande collaboration entre établissements. Pour ce qui est des conseillères et conseillers pédagogiques, la recherche de Maroy démontre bien la pression pédagogique qui est mise sur les enseignantes et enseignants pour atteindre des cibles de réussite déterminées « en haut lieu » et sur une base qui devrait être nommément discutée, voire questionnée.

De plus, si ce sont bien avec les enseignantes et enseignants que sont le plus souvent les jeunes et que ce sont souvent leurs premiers répondants ou premières répondantes, on constate une légère baisse de leur nombre en ETC. Ce constat rejoint plusieurs de nos critiques syndicales concernant les récents réinvestissements qui n'ont pas été faits dans le volet E, c'est-à-dire dans l'embauche du personnel enseignant. On peut bien vouloir mettre de l'avant de meilleures pratiques pédagogiques, et notamment des approches individualisées, mais encore faut-il donner les moyens aux acteurs et actrices de première ligne d'intervenir. Cela est d'autant plus vrai au regard de la diversité des situations étudiantes et des différences d'enjeux concernant la réussite selon les secteurs. Nous voyons mal en quoi l'augmentation de cadres, d'attachés et attachées d'administration et de conseillers et conseillères en communication favorise la réussite. Par contre, nous constatons dans la pratique enseignante un alourdissement de la charge de travail dû notamment à l'évolution de la population étudiante et à l'augmentation de la reddition de compte. Si le dossier de la réussite est réellement une priorité pour le gouvernement, il nous apparaît nécessaire de remettre en question le modèle de gestion utilisé pour y arriver.

Conclusion

« De quoi demain sera-t-il fait? » s’interrogeait Normand Baillargeon dans sa chronique hebdomadaire publiée dans *Le Devoir* du 23 janvier 2021. Alors que la crise sanitaire a révélé à la fois le caractère essentiel et fragile de notre système d’éducation publique, le philosophe s’interroge avec raison sur ce à quoi ressemblera la situation post-pandémie. La révolution numérique accélérée par la crise, la nécessité de relancer l’économie ou, encore, l’effet presque inévitable sur les inégalités auront des effets sur nos institutions d’enseignement public et sur les parcours scolaires des jeunes. Les futurs étudiants et étudiantes de cégep auront eu à effectuer un parcours de combattants virtuel pour arriver à décrocher leur DES entre confinement et cours à distance. Or, comme nous venons de le présenter, leur parcours ressemblait déjà trop souvent à un champ de mines! Les écarts d’accès au collégial selon la filière fréquentée au secondaire sont-ils supportables dans une société qui prône l’égalité des chances? La réponse est évidemment négative. Les écarts de réussite au sein de nos cégeps selon les filières ou d’autres facteurs ne le sont sans doute pas davantage, pas plus que les différences d’obtention d’un diplôme universitaire selon l’origine sociale.

La consultation à laquelle nous a conviés le ministère de l’Enseignement supérieur a sa pertinence, car elle permettra de constater l’état des lieux et des connaissances sur ces enjeux sociaux d’importance. Par contre, il ne ressort pas du document de consultation une réelle volonté d’approfondir réellement les débats et de faire un bilan critique des actions gouvernementales des dernières décennies. C’est pour cette raison que nous avons tenté de nous livrer à cet exercice. Cependant, comme le souligne Normand Baillargeon, il serait peut-être temps d’aller plus loin que les analyses et les prises de position à la pièce. Il propose ainsi de mettre sur pied une commission Parent 2.0, car « les transformations de toutes sortes (sociales, politiques, économiques, technologiques) survenues depuis les années soixante du siècle dernier nous imposent de revoir ce que nous avons alors mis en place, justement à la suite d’une telle réflexion collective : la commission Parent ».

Partant de constats similaires, un collectif d’universitaires, dont l’ancien président du Conseil supérieur de l’éducation, Claude Lessard, et l’ancien membre de la Commission Parent, Guy Rocher, ont proposé de convoquer de nouveaux États généraux sur l’éducation (« Repenser et relancer l’école publique », *La presse*, 18 janvier 2021). Trop de maux affectent le système éducatif selon eux : « Compressions budgétaires successives, bâtiments insalubres, infrastructures informatiques désuètes, réformes inabouties, bureaucratisation outrancière et négation de l’autonomie du personnel éducatif, précarité endémique parmi les enseignants, réduction de la formation scolaire à des données comptables et à des tests, le tout engendrant un système à trois vitesses entraînant inévitablement des inégalités entre une minorité de gagnants et trop de jeunes perdants ». La mise en œuvre de ces chantiers, plus ambitieux que celui auquel nous sommes conviés, permettrait de mener les travaux qui s’imposent afin que les jeunes Québécoises et Québécois puissent reprendre le chemin d’écoles, de cégeps et d’universités qui ouvrent réellement la porte à l’égalité des chances.

Bibliographie

Barbeau Denise, *Interventions pédagogiques et réussite au cégep. Méta-analyse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007.

Canisius Kamanzi Pierre, Pierre Doray et Benoît Laplante, « Accessibilité et provenance socioéconomique des étudiants postsecondaires », *Revue Vie économique*, vol. 4, n° 1, 2012.

CÉEC, Portrait de la réussite dans le réseau des collèges publics et privés subventionnés, Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial, Québec. 2014.

Conseil supérieur de l'Éducation, *Mieux soutenir la diversité des parcours et des étudiantes et des étudiants à l'enseignement collégial*, Québec, 2017, p. 27.

Conseil supérieur de l'éducation, *Remettre le cap sur l'équité, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation*, 2016, p. 50-51.

Conseil supérieur de l'éducation, *Les collèges après 50 ans: regard historique et perspectives*, Conseil supérieur de l'éducation, 2019.

Doray Pierre, *Les cégeps d'hier à aujourd'hui*, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie, Université du Québec à Montréal, 2018.

Laplante, B., Doray, P., Tremblay, É., Kamanzi, P. C., Pilote, A. et Lafontaine, O, « L'accès à l'enseignement postsecondaire au Québec : le rôle de la segmentation scolaire dans la reproduction des inégalités ». Cahiers québécois de démographie, 2018. 47 (1), 49-80.

Maroy Christian, Mathou Cécile, Vaillancourt Samuel, « Chapitre 1. La gestion axée sur les résultats au cœur de l'école québécoise : l'autonomie professionnelle des enseignants sous pression », dans : Yves Dutercq éd., *Professionalisme enseignant et politiques de responsabilisation*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Perspectives en éducation et formation », 2017, p. 33-53.

Moulin Stéphane, « Une nouvelle génération d'inégalités dans les parcours de vie? », *Tensions sociales et générées. Revue Jeunes et Société*, 2 (2), 23-49.

Moulin Stéphane et Guillaume Gingras, « Les héritiers du Québec. Le rôle de l'école privée et du capital culturel dans la diplomation universitaire chez les enfants issus des élites », *Recherches sociographiques*, à paraître.

Roy Jacques, *Les cégépiens et la réussite scolaire. Un point de vue sociologique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, collection Regards sur la jeunesse du monde, 2015.

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1 : Portrait de la population étudiante du réseau collégial public, 2020

Tableau 2 : Catégorisation de la population étudiante ayant des besoins particuliers

Tableau 3 : Modifications au Règlement sur le régime des études collégiales concernant les conditions d'admission, 2000-2010

Tableau 4 : Une multiplication des services d'aide : un exemple au cégep Gérard-Godin

Graphique 1 : Évolution de l'accès à l'enseignement collégial selon le sexe, 1975-2015

Graphique 2 : Taux d'accès aux études collégiales des élèves du secondaire selon la filière d'études

Graphique 3 : Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales deux ans après la durée prévue selon le sexe, 1990-2020

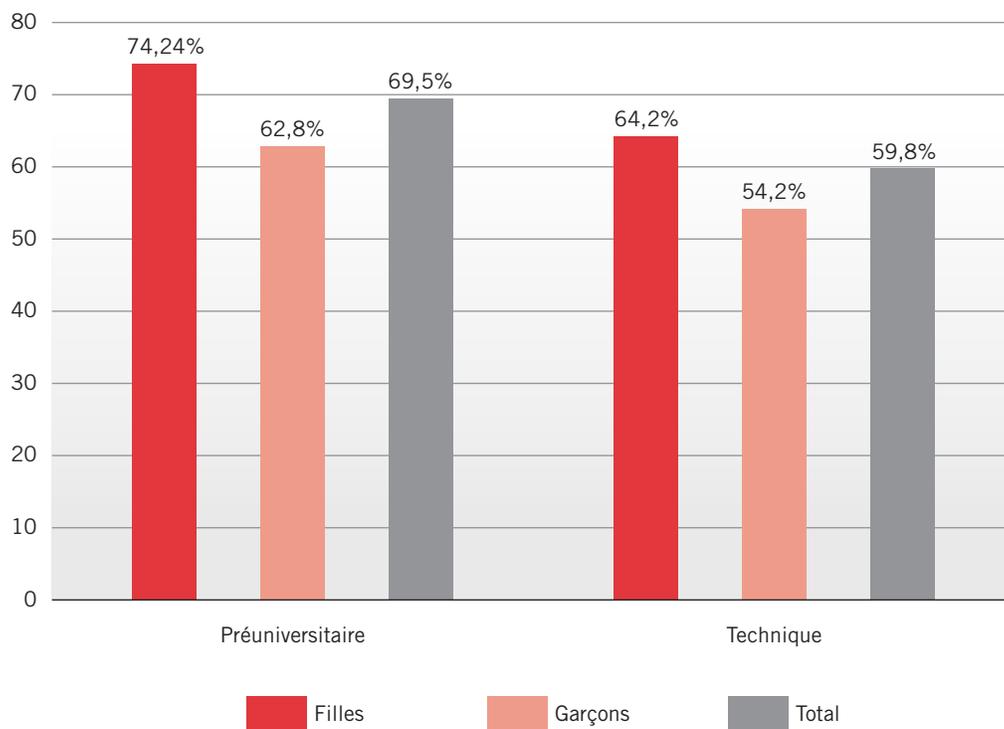
Graphique 4 : Taux de variation moyen du personnel des cégeps en ETC selon le corps d'emploi, 2010-2020

Annexes

ANNEXE 1 – Extrait du plan de réussite du cégep de Sainte-Foy

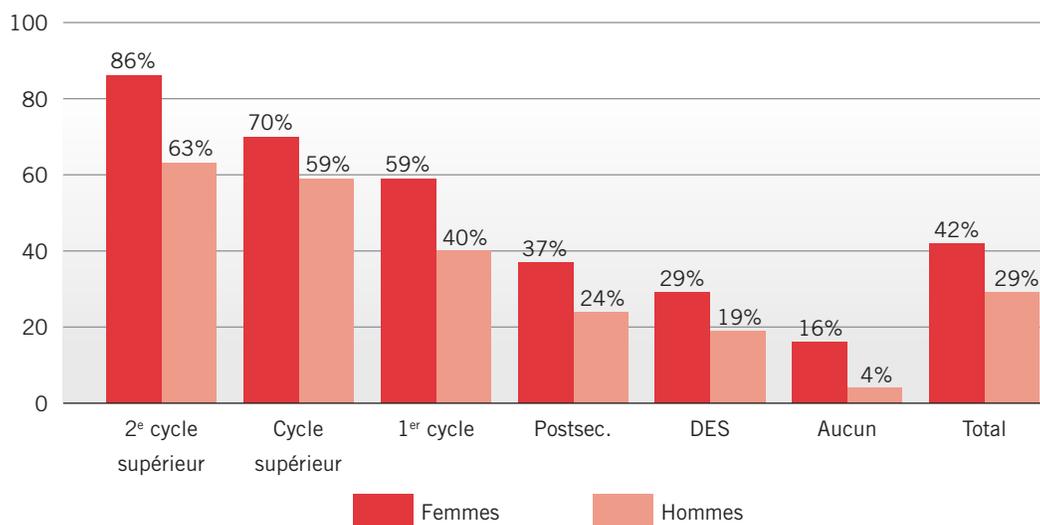
UNE MULTIPLICATION DES OBJECTIFS, DES INDICATEURS ET DES MOYENS ASSOCIÉS AU PLAN DE RÉUSSITE : UN EXEMPLE AU CÉGEP DE SAINTE-FOY		
6 priorités	17 objectifs (Exemples)	53 moyens (Exemples)
Aider l'étudiant à bien assumer son rôle d'étudiant	Valoriser les études et la réussite	Diversification des manières de souligner la réussite
Faciliter la transition après secondaire et la réussite de la première session	Développer et mettre en place une stratégie pédagogique favorisant l'intégration de l'étudiant au collégial en lui permettant de faire des apprentissages en profondeur	Réalisation d'une évaluation dans le premier tiers de la session pour permettre aux étudiants de se situer par rapport aux exigences du collégial et de soutenir leur motivation
Soutenir l'intérêt de l'étudiant pour la formation générale et la réussite	Développer et mettre en œuvre des moyens et des stratégies afin d'améliorer la réussite par les étudiants des premiers cours de français et de philosophie	En s'appuyant sur les travaux des comités, définition des priorités, en département, des actions envisagées, mise en œuvre de ces actions, en assurant la concertation et la structuration autour de ces actions; évaluation de ces actions
Accentuer notre soutien aux étudiants éprouvant de grandes difficultés	Établir une approche adaptée et concertée de suivi des étudiants éprouvant de grandes difficultés en tenant compte de certaines caractéristiques des programmes (ex. technique vs préuniversitaire, petit vs gros programme)	Offre aux professeurs de moyens d'intervention au regard de l'aide à la réussite d'étudiants en difficulté (ex. perfectionnement, balises d'intervention)
Poursuivre le développement de la stratégie de réussite par programme	Soutenir les départements et les comités de programme au regard du développement et de la mise en œuvre des actions favorisant la réussite	Analyse annuelle de la situation de la réussite et ajustement selon les résultats constatés (progression des indicateurs, résultats des enquêtes, portée des mesures, réussite des « cours écueils », réussite de la formation générale, situation des abandons de cours, etc.)
S'engager sur le plan régional en faveur de la réussite scolaire	Contribuer au développement et à la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la réussite et la persévérance des étudiants	Participation aux activités prévues par la Table d'éducation interordre et diffusion de l'information au Collège sur la stratégie régionale

ANNEXE 2 – Taux d'obtention du DEC deux ans après la durée prévue, cohorte 2015



Source : Ministère de l'Enseignement supérieur

ANNEXE 3 – Chances d'être diplômé universitaire à 25 ans selon le genre et le diplôme le plus haut des parents au sein des jeunes qui étaient scolarisés à 15 ans



Source : Moulin Stéphane, « Une nouvelle génération d'inégalités dans les parcours de vie? », *Tensions sociales et genrées. Revue Jeunes et Société*, 2 (2), 23-49.



9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P
Tél: 514 356-8888, poste 2554

Télécopieur: 514 354-8535
Courriel: fec@lacsq.org
www.fec.lacsq.org